



Projet d'établissement

Multi-accueil Boucle d'Or
Kaysersberg



Sommaire

Introduction

I. Cadre général

1. *historique*
2. *population-financeurs*

II. Présentation de la structure

1. *les locaux*
2. *l'équipe*
3. *nos valeurs*

III. Accueil des enfants

1. *admission progressive*
2. *l'accueil*
3. *déroulement d'une journée type*
4. *les repères*
5. *les moments privilégiés de la relation adulte/ enfant*
6. *plan alimentaire*
7. *accompagnement à la propreté*
8. *apprentissage de l'autonomie*
9. *les activités proposées*
10. *sorties et fêtes*
11. *règles et interdits*
12. *prise en charge d'un enfant en situation de handicap*

IV. Accueil des familles

1. *Communication avec les familles*
2. *Première entrevue*
3. *L'admission progressive*
4. *L'accueil au quotidien*

V. Travail en équipe

1. *rôle et fonction de chaque membre du personnel*
2. *organisation de notre travail en équipe*
3. *outils de transmission*
4. *réunion d'équipe et formation*

VI. La place du multi- accueil « BOUCLE D'OR » dans son environnement

1. *relation avec les multi-accueils de l'association « enfants de la vallée »*
2. *sortie à thème*
3. *relation avec le centre médico- social*

Projets

Conclusion

Projet d'établissement Multi-accueil Boucle d'Or

INTRODUCTION

Notre mission est d'accueillir les enfants, de leur assurer bien-être et sécurité, de veiller à leur bon développement et à leur santé. Notre but est de favoriser l'éveil, d'aider à la socialisation et d'apporter nos compétences en tant que professionnels dans les différents apprentissages tout en respectant le rythme et les besoins de chaque enfant.

Nous désirons accorder à l'enfant une place unique et pour cela le considérer dans sa globalité en travaillant en relation étroite avec ses parents. Notre mission est d'apporter notre aide aux parents afin qu'ils puissent concilier vie professionnelle et vie familiale.

Pour compléter ces missions, nous désirons également mettre nos compétences professionnelles au service des enfants et des familles en difficulté et concourir à l'intégration sociale des enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique.

LE SENS DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Il fait le point des missions des équipes éducatives. Il décrit également les pratiques et l'organisation de chaque équipe. Il est complété par le règlement de fonctionnement. C'est un outil de travail qui doit être revu régulièrement en fonction de l'évolution de notre pratique.

Il permet aux familles de connaître notre façon de travailler et donc d'éclairer leur choix.

Il indique les orientations que l'équipe souhaite prendre dans les 5 années à venir.

I. CADRE GENERAL

HISTORIQUE

« Boucle d'Or » est créé le 10 janvier 1994. Une enquête de besoins ayant été effectuée par une association locale, la mairie de Kaysersberg ouvre un multi-accueil de 30 places. La gestion restera municipale jusqu'à fin 1999. A cette date l'association « Enfants de la vallée » est créée. Viendront alors se joindre à « Boucle d'Or » 3 autres multi-accueils, le « Petit Poucet » à Sigolsheim, le « Petit Prince » à Hachimette, le « Chat botté » à Orbey ainsi qu'« Am-stram-gram » un relais assistantes maternelles.

POPULATION-

Le multi-accueil « Boucle d'Or » est situé sur les bords de la Weiss, légèrement excentré mais à un endroit stratégique puisque entouré par la Trésorerie municipale, le centre médico-social et quelques commerces.

TYPE D'ENFANTS ACCUEILLIS

Essentiellement habitant la Communauté des Communes de la vallée de Kaysersberg et en particulier le vignoble (Kaysersberg, Sigolsheim, Kientzheim, Katzenthal). Les enfants viennent de milieux socioculturels différents.

AMPLITUDE HORAIRE

7h00-18h30

GESTIONNAIRE - FINANCEURS

Le gestionnaire est l'association « Enfants de la Vallée » et les financeurs sont la Communauté de Communes, la CAF, la MSA et les familles.

II. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Boucle d'Or est un multi- accueil de 30 places soit :

- 28 places pour des enfants de 10 semaines à 3 ans (5 ans pour les enfants en situation de handicap) en accueil régulier.
- 2 places pour des enfants de 10 semaines à 6 ans en accueil occasionnel.
- 1 supplément de 15% de l'agrément peut être accepté

ACCUEIL REGULIER : accueil des enfants de 10 semaines à 3 ans avec plages régulières et réservées.

ACCUEIL OCCASIONNEL : sur réservation, tout au long de la semaine et en fonction des places disponibles.

ACCUEIL D'URGENCE : permet de répondre aux situations exceptionnelles vécues par les familles (ex : hospitalisation).

LES LOCAUX

La superficie de la structure est de 220 m² à l'intérieur et environ 180 m² d'espace extérieur. Les lieux de vie sont aménagés en 2 secteurs. Les enfants de 10 semaines à 18 mois (+ ou – en fonction de leur évolution) ont leur espace de vie et les plus grands (18 mois à 6 ans) ont le leur.

Chaque secteur comprend une salle de jeux avec une structure motrice, 1 salle de repos, 1 salle d'hygiène et de change et un coin calme (parc chez les petits, salle de lecture pour les grands). Au centre, l'entrée avec casiers personnels à chaque enfant et rangement poussettes.

Le secteur des grands a sa salle à manger et son office, et celui des petits, une biberonnerie.

L EQUIPE

Notre équipe se compose de 10 personnes : 9 temps pleins et 1 temps partiel.

L'éducateur de jeunes enfants - responsable du multi-accueil

Ses missions :

- garantir un accueil de qualité pour chaque enfant
- faire des parents des partenaires et établir des relations de confiance avec eux.
- être référent et ressource pour son équipe
- suivre le développement des enfants et dépister les troubles divers
- gérer les plannings des enfants et du personnel
- référent de l'hygiène et de la sécurité (mise en place des protocoles)
- référent de l'équilibre alimentaire des enfants
- offrir un cadre adapté
- faire le lien (personnel-association, parents- association)
- gérer les stocks

L'éducatrice de jeunes enfants - co-responsable

Ses missions :

- accueil des enfants et des parents
- garant du développement harmonieux des enfants
- accompagner les enfants tout au long de leur journée en multi-accueil
- organisation et suivi des activités proposées aux enfants. Elaboration de projets
- conseil, coordination de l'équipe
- tâches administratives en l'absence du responsable
- gestion du matériel pédagogique

L'infirmière

Ses missions :

- référente de l'hygiène
- référente des soins « médicaux » (prise médicamenteuse)
- accompagner les enfants tout au long de leur journée en multi-accueil
- gérer la pharmacie
- référente des protocoles
- rôle de conseil auprès des parents
- veille à l'équilibre alimentaire des enfants

L'auxiliaire de puériculture

Ses missions :

- accompagnement des enfants individuellement ou en groupe tout au long de la journée et en fonction de leurs besoins
- mise en place d'activités d'éveil
- accueil des enfants et des parents
- entretien du matériel éducatif
- place de référente pour les soins d'hygiène

L'assistante petite enfance

Ses missions :

- accompagnement des enfants tout au long de la journée
- hygiène et entretien des espaces de vie et du matériel
- mise en place d'activités d'éveil
- accueil des enfants et des parents

L'agent d'entretien

Ses missions :

- assurer la propreté et l'hygiène des locaux dans le souci du bien être de l'enfant
- gestion des stocks de produits d'entretien avec le responsable

LES VALEURS

Valeurs générales

- Le respect de l'enfant et de ses parents nous conduit à nous adapter à chaque individu et à chaque situation dans les limites propres à la collectivité, à rester ouverts et tolérants tout en favorisant le dialogue avec les parents.
- La confidentialité des informations personnelles, voire médicales, contribue au respect de l'intégrité et de la liberté de chacun.

Valeurs relatives à nos missions

- Avant tout, la sécurité physique et affective de l'enfant ainsi que son bien-être. Veiller à la sécurité et au bien-être de l'enfant consiste à être attentif à ses besoins, à suivre son évolution avec patience et empathie, dans le respect de son intégrité et de son rythme propre. Nous voulons lui assurer un accueil personnalisé et chaleureux en respectant ses habitudes de vie et en tenant compte de l'adaptation nécessaire à la vie en collectivité.
- La complémentarité éducative. La responsabilité de principal éducateur de l'enfant reste à ses parents. Nous allons dans leur sens tout en respectant notre projet d'établissement. Il s'agit d'aider les enfants à devenir acteurs dans un milieu sécurisant et sécurisé. Aider l'enfant à s'épanouir, c'est favoriser son développement en respectant ses potentialités et ses envies

Valeurs relatives aux pratiques

- La bien-traitance : C'est respecter l'enfant en lui donnant les moyens d'être sujet et acteur

de son propre développement. La bien-traitance permet à l'enfant de découvrir ses talents, ses potentialités et de développer ainsi son authenticité.

Une grande attention à la bien-traitance permet de développer et maintenir de bonnes pratiques éducatives.

- Adaptation à l'enfant : respect des rythmes et habitudes de vie de l'enfant en utilisant la communication avec les parents ainsi que l'observation au quotidien.

- Professionnalisme et rigueur dans le travail : Le professionnalisme consiste, pour les éducateurs, à travailler la « juste distance », à respecter les consignes et protocoles. Il faut être capable de se remettre en question dans le cadre du travail en équipe et se former continuellement.

Valeurs de management

- management participatif

- cohérence

- continuité

- confiance

- respect du travail des collègues

Favoriser l'esprit d'équipe, savoir passer le relais, maintenir un dialogue bienveillant les uns envers les autres, nous semblent indispensables.

III. ACCUEIL DES ENFANTS

Lors des accueils, notre rôle est de favoriser une séparation qui, bien assumée, aide l'enfant à grandir. C'est pourquoi l'accueil est individualisé et symboliquement ritualisé.

Au multi-accueil « Boucle d'Or » il existe 2 secteurs où les enfants sont accueillis selon leur âge. Le premier secteur est celui des bébés âgés de 10 semaines à 18 mois. Le deuxième secteur est celui des grands de 18 mois à 6 ans. En occasionnel, nous accueillons également les enfants jusqu'à 6 ans.

Admission progressive

L'accueil de la famille est primordial et un climat de confiance réciproque doit se mettre en place. La première rencontre se fait par un entretien avec le responsable ou la co-responsable, puis a lieu une visite de l'établissement ainsi que la présentation du personnel.

La deuxième rencontre se fait avec une des personnes de l'équipe en présence de l'enfant, afin de prendre connaissance de ses habitudes de vie.

Par la suite, l'enfant viendra seul, passer un moment court puis de plus en plus long. L'admission progressive se prolonge sur 2 semaines afin de permettre à l'enfant de s'habituer progressivement à son nouvel environnement.

A tout moment, les parents ont la possibilité de téléphoner pour prendre des nouvelles de leur enfant.

Le déroulement de l'admission progressive reste le même quel que soit l'âge de l'enfant et son mode d'accueil (régulier ou occasionnel), seules les heures gratuites accordées changent : 20h pour les réguliers et 8h pour les occasionnels.

L'accueil

L'accueil quotidien est fait par un membre de l'équipe, de manière individuelle et personnalisée. Les parents sont invités à préparer (chaussons, doudou etc...) et à accompagner leur enfant afin de permettre une séparation plus en douceur. Ce moment permet également un échange avec un professionnel qui transmettra par la suite les informations au reste de l'équipe, étant ainsi plus à même de répondre à ses besoins tout au long de la journée.

Les transmissions entre parents et personnel se font verbalement et par écrit à l'aide d'un planning journalier. Tout incident ou accident survenu au domicile doit être signalé (maladie, chute, etc.) à l'arrivée.

Le personnel est aussi disponible pour conseiller et rassurer les parents. Nous tenons compte du moment parfois difficile qu'est la séparation, nous sommes donc amenés à faciliter celle-ci.

La vocation du multi-accueil étant souplesse et disponibilité, l'accueil des enfants peut se faire à tout moment de la journée en fonction des besoins des parents (occasionnel ou régulier).

Dans l'objectif de préserver un maximum de calme durant le moment où se déroulent la majorité des siestes, aucun accueil ni départ n'est effectué entre 12h et 13h30.

Nous expliquons également aux parents, que dans l'intérêt de leur enfant, il vaut mieux éviter d'arriver au cours des repas (11h00 à 12h et 15h30 à 16h00).

Au moment de la sieste des grands l'accueil peut se faire, momentanément, chez les petits.

En cas de maladie, l'enfant peut être refusé si son état de santé n'est pas compatible avec la collectivité (fièvre élevée, affection contagieuse). Si une maladie se déclare pendant la journée, les parents sont prévenus par téléphone et peuvent être amenés à chercher l'enfant rapidement.

Les médicaments sont donnés sous la responsabilité d'une infirmière de l'association ou du médecin référent (Dr MULLER). Ils doivent être accompagnés d'une ordonnance médicale. Seuls les antipyrétiques (doliprane pédiatrique en sirop), les collyres antibiotiques et les bronchodilatateurs (ex : ventoline) pourront être administrés. Les médicaments antipyrétiques sont administrés selon le protocole établi par le médecin référent de la structure. Si l'enfant n'est pas en forme à son arrivée, les parents sont invités à prendre de ses nouvelles dans la journée.

Le panneau photo : A l'entrée, du côté des grands, un panneau photo a été mis en place par l'équipe. A son arrivée, l'enfant cherche sa photo et la colle en compagnie de son parent.

Cette démarche permet de faire comprendre à l'enfant qu'il est une personne à part entière et qu'il a sa place bien à lui dans la structure. Il peut par la même occasion voir quels sont les enfants déjà présents et les nommer à ses parents.

Ce rituel quotidien devient un repère et lui permet de bien démarrer sa journée au milieu de ses camarades.

Le soir, à son départ, l'enfant retire sa photo, geste qui symbolise la fin de sa journée à la crèche.

Du côté des bébés, un panneau a également été installé avec les mêmes objectifs.

La séparation : Une personne de l'équipe se consacre à l'enfant et au parent. L'échange d'information, la discussion entre les deux adultes rassure l'enfant. Chaque adulte va

s'adresser à l'enfant par des paroles rassurantes. Il est important d'expliquer le déroulement de la journée et de dire à l'enfant que son parent viendra le chercher. Pour maintenir une relation de confiance, il est essentiel que le parent signifie son départ. Le doudou facilite aussi ce moment de séparation.

L'enfant peut pleurer. Il a le droit de ressentir de la tristesse et nous le lui disons. Après le départ du parent, il parvient, avec notre aide, à surmonter cela. Certains enfants ont besoin de rester quelques moments dans les bras de l'adulte jusqu'à ce qu'ils se sentent rassurés, d'autres préfèrent s'isoler. Dans ce cas, nous n'intervenons pas et attendons qu'ils viennent vers nous spontanément. Souvent le jeu permet de se sentir mieux, de se changer les idées. Si les parents sont inquiets, nous leur proposons de prendre des nouvelles de leur enfant par téléphone, au cours de la journée.

Les retrouvailles : Comme au moment de la séparation, les membres de l'équipe font le lien entre l'enfant et le parent. Exposer à ce dernier le déroulement de la journée à la crèche permet de faire la transition entre sa propre journée et celle de l'enfant. Certaines retrouvailles se font plus difficilement que d'autres. Grâce au dialogue, nous aidons l'enfant à retrouver ses parents et aux parents à retrouver leur enfant.

Déroulement d'une journée type

Bébés (enfants âgés de 10 semaines à 18 mois) : La prise en charge du bébé repose sur le principe pédagogique de base suivant : « un individu dans un groupe ».

Jusqu'à l'âge de 4-5 mois, l'enfant n'a pas encore régularisé son rythme : veille, sommeil, alimentation. Par la suite, même si le rythme est plus régulier, selon l'âge, l'enfant a besoin de deux siestes, puis d'une seule dans la journée. Les changes se font selon l'heure d'arrivée à la crèche puis toutes les 3 ou 4 heures.

Une journée type :

7h00 à 9h00	Accueil des enfants et des parents. Transmissions, discussions. Pour les petits, sieste ou biberon.
9h30 à 10h30	Coucher des siestes du matin. Activités.
10h30 à 11h00	Changes. Préparation des repas et biberons
11h00	Repas. Les bébés ont leur propre rythme de repas. Le biberon leur est donné selon l'heure de la dernière tétée, puis toutes les 3 à 4 heures.
12h00	Les plus grands font la sieste.
14h30	Activités. Préparation du goûter et changes.
15h00	Goûter
15h30 à 18h30	Changes puis siestes, jeux libres et départ.

Passage bébés –grands : Lorsque l'enfant a acquis de l'assurance dans la marche, il passe chez les grands. Cela lui permet d'évoluer avec des enfants de son âge et plus âgés que lui. Ce moment se fait progressivement : l'enfant passe d'abord de courts moments de jeux (environ 1 heure) chez les grands, par la suite il prend un goûter avec eux puis passe une demi-journée sieste comprise.

Dès son plus jeune âge, nous tenons à ce que l'enfant soit habitué à chaque membre de l'équipe, ce qui lui permet d'être en confiance avec tous et facilite le passage de relais entre ceux-ci.

Grands (enfants âgés de 18 mois à 3 ans, 6 ans pour les occasionnels) : « Un groupe constitué d'individus »

L'enfant est amené à suivre le rythme du groupe : il y a donc certaines règles de vie à respecter. Nos actions s'adaptent à l'âge et aux besoins de l'enfant, sachant qu'entre 18 mois et 3 ans l'attention et l'écoute d'un enfant ne sont pas les mêmes.

Une journée type :

7h00 à 8h45	Accueil des enfants et des parents. Transmissions. Jeux libres. Avant la collation, passage aux toilettes, lavage des mains. Retour au calme : comptines, chants.
8h45 à 9h15	collation Puis lavage des mains, changes.
9h30 à 11h	Activités libres ou dirigées en petits ou grands groupes.
10h30 à 11h15	Changes. Passage aux toilettes, lavage des mains. Retour au calme avant le repas
11h15 à 11h45	Repas. Puis lavage des mains, changes, préparation à la sieste.
Vers 12h	Sieste.
13h à 14h30	Réveil échelonné des enfants, changes.
14h15 à 15h15	Activités libres ou dirigées en petits ou grands groupes.
15h15 à 15h30	Retour au calme avant le goûter ; chants, comptines.
15h30	Goûter.
16h00	Fin du goûter, lavage des mains puis changes.
16h00 à 18h30	Activités libres ou dirigées. Départ des enfants. Transmissions aux parents.

Les repères :

Les repères permettent à l'enfant de se sentir en sécurité affective. Ils permettent aussi l'autonomie.

L'objet transitionnel ou doudou : Le doudou est un objet familier qui rappelle à l'enfant son environnement familial. Il lui permet de se rassurer et de maintenir un lien affectif entre la maison et la crèche tout au long de la journée et principalement au moment de l'endormissement. Le parent peut ramener un tissu (t-shirt, foulard) avec son odeur, si le doudou n'est pas choisi par l'enfant.

La place du doudou au sein du multi-accueil : L'enfant a la possibilité d'avoir son doudou et sa tétine avec lui. Pour les bébés, le doudou peut être rangé dans le lit ou dans le panier individuel ; pour les grands, il est déposé dans les paniers mis à disposition. Les tétines sont rangées dans des petits pots individuels

L'enfant retrouve son doudou et sa tétine à la sieste ou dans la journée lorsque le besoin s'en fait sentir. Au moment des repas et des jeux à l'extérieur, doudous et tétines sont rangés afin de n'être ni salis, ni perdus. Ceci fait partie des règles de vie en collectivité

Autres repères :

- Chaque enfant en accueil régulier au moins 3 jours par semaine a un « dessin » qui accompagne sa photo. Il le retrouve sur ce qui lui est personnel : casier, essuie-mains, rond de serviette. Les enfants présents moins longtemps ont quant à eux une gommette de couleur.
- A leur arrivée, les enfants accrochent leur photo sur le panneau photo, et ils l'enlèvent à leur départ (cf. Chapitre III. Accueil des enfants)

Les grands : Les enfants connaissent les rituels ponctuant la journée (cf. journée type).

- Pour les repas :

Avant chaque repas (goûter, déjeuner), nous rassemblons les enfants pour faire des chants et des comptines.

Nous avons deux cordes décorées par un personnage, auxquelles les enfants s'accrochent pour faire le petit train qui les mène au repas (et qui les ramèneront à la salle d'eau pour le lavage des mains).

Ponpon l'ourson cherche un premier groupe pour l'emmener dans la salle à manger

Le temps qu'ils s'installent à table, Jojo lapin va chercher le 2^{ème} groupe

Avant de commencer à manger, nous présentons le menu aux enfants avec des images.

Puis nous chantons toujours la même chanson annonçant le repas qui peut varier au fil des ans.

- Pour la sieste :

Avant la sieste, un adulte s'occupe des changes et propose les toilettes aux enfants qui n'ont pas de couche (moment que l'enfant retrouve régulièrement tout au long de la journée).

Les enfants cherchent un panier pour mettre leurs habits dedans.

Après un petit temps où ils ont pu se défouler, nous proposons un retour au calme avec une histoire ou de la musique douce.

Chacun à leur tour, les enfants choisissent une image à mettre dans la planète à rêves avant d'aller se coucher.

Une fois que tout le monde est installé dans son lit, le Petit Prince (petit personnage accompagné d'une veilleuse) souhaite une bonne sieste et la veilleuse s'éteint... Une personne est présente jusqu'à l'endormissement des enfants.

- Pour le rangement :

Pour réunir les enfants et attirer leur attention, nous faisons retentir une clochette. Ils savent alors que c'est le moment de changer d'activité ou de se rassembler.

Lorsque nous rangeons les jeux, une chanson nous accompagne « On ramasse les jouets », sur l'air de « Frère Jacques ».

- Autres repères pour les grands :

Avant de sortir (dans la cour ou à l'extérieur de l'établissement), les enfants sont invités à s'installer sur le tapis de l'entrée.

Les bébés : Les repères sont principalement visuels (personnes-lieux). Dans la chambre, un lit est attribué à chaque enfant (avec ses effets personnels).

L'enfant peut retrouver les jouets à la même place. L'adulte met à sa disposition les jouets qui sont hors de sa portée.

En ce qui concerne le personnel de la crèche, l'enfant voit les mêmes personnes pendant trois semaines consécutives sachant qu'il existe un roulement horaire.

L'enfant reconnaît ces personnes d'autant plus que ce sont elles qui l'accueillent à son arrivée.

Conclusion :

Les repères permettent à l'enfant d'anticiper ce qui va se passer, cela lui permettra de se sentir en sécurité affective.

Il faut établir une relation avec l'enfant, lui parler, le rassurer, le prévenir des changements, verbaliser ses actes, le prévenir lorsqu'on s'absente momentanément, avoir une attitude observante de tous les instants.

Les moments privilégiés de la relation adulte/enfant

Nous essayons de favoriser les moments privilégiés avec les enfants en prenant le temps d'établir des relations plus individuelles, car chaque enfant est différent et demande donc une attention particulière.

L'enfant sollicite l'adulte qui doit pouvoir être disponible et à l'écoute afin de pouvoir répondre aux besoins et aux demandes de l'enfant.

La confiance et le respect doivent être mutuels. En tant que professionnels, il est certain que nous sommes amenés à aller vers un enfant qui se manifeste moins ou peu. Aucun enfant n'est mis de côté. D'autres enfants, par contre, par leur comportement, retiennent beaucoup plus souvent notre attention ; c'est à l'adulte d'équilibrer le trop ou le pas assez, tout en respectant le caractère de l'enfant.

Que ce soit bébés ou grands, les moments privilégiés se font au moment des changes, des repas, de l'habillage après la sieste mais aussi lors d'activités spontanées (lecture d'un livre, jeu etc...). Il peut y avoir des moments de discussion après un événement fort...

L'enfant apprécie qu'on lui porte de l'intérêt, mais il aime aussi avoir ses moments bien à lui où il préfère partager avec les autres enfants.

Pour les bébés, les relations privilégiées avec l'enfant existent tout au long de la journée dans la mesure où nous respectons le rythme de chaque enfant (changes, repas).

Plan alimentaire

Les repas sont servis en liaison chaude par un traiteur.

Composition des repas pour les 18 mois et plus :

- Collation : fruits –jus de fruits
- Déjeuner : entrée, protéines, légumes, féculents, dessert (laitages ou fruits)
- Goûter : laitages ou compotes (en fonction du dessert), un produit céréalier

Composition des repas pour les 6-18mois :

- Déjeuner : purée de légumes – viande ou poisson ou gruyère ou œufs (jaune à partir de 8 mois et œuf entier à partir de 1 an)
- Goûter : 1 laitage et une compote avec 1 produit céréalier (si introduit)

Lorsque 4 légumes sont introduits par les parents, tous les légumes seront donnés en structure, même protocole pour les fruits.

Lorsque 1 viande est introduite par les parents, toutes les viandes seront données en structure, même protocole pour le poisson.

Lorsque 1 laitage est introduit, tous les laitages seront donnés en structure, y compris le gruyère.

Composition des repas des moins de 6 mois :

Petits pots de légumes et fruits et laits en poudre pour tous les repas.

EN CAS D ALLERGIE, UN CERTIFICAT MEDICAL EST FOURNI PAR LES PARENTS. Dans ce cas, les parents peuvent être amenés à fournir les repas.

UN PROTOCOLE DU MEDECIN TRAITANT (projet d'accueil individualisé) EST ETABLI ET VALIDE PAR LE MEDECIN DE LA STRUCTURE.

Accompagnement à la propreté

La conquête de la propreté est une formidable acquisition qui est obtenue à travers plusieurs étapes. Elle débute à l'initiative de la famille et/ou de l'enfant.

Le pot est proposé généralement aux alentours de 18 mois, le système nerveux de l'enfant n'ayant pas avant cet âge, la maturité suffisante pour contrôler les sphincters.

Avant cet âge, l'enfant a beaucoup d'autres apprentissages à faire (position assise, 4 pattes, marche, manger seul, début d'autonomie, etc.)

Chez les grands, il prend peu à peu confiance en lui et connaît mieux son corps il sait se faire comprendre quand le moment est venu de passer du jeu de l'imitation (voir les autres enfants aller aux toilettes, les parents) au réel apprentissage de la propreté.

Il prend conscience qu'il peut se maîtriser et attendre. Cela commence souvent par la couche qui reste sèche lors des changes, nous pouvons alors, en concertation avec les

parents, proposer le pot ou le « petit wc ». Nous laissons aux parents l'initiative de commencer cette nouvelle expérience à la maison (réducteur, pot, proposer la culotte) puis de nous faire part de l'évolution de l'enfant.

Nous travaillons avec la collaboration des parents et surtout avec celle de l'enfant car lui seul peut décider du bon moment. Il faut que cela reste une période agréable, surtout ne pas forcer l'enfant et ne pas passer par une phase de chantage (lui proposer un cadeau, le gronder, lui imposer le pot...)

L'enfant doit se sentir soutenu, en confiance et en sécurité, ce qui l'aidera à s'épanouir plus facilement dans ce nouvel apprentissage. Il ne faut pas dramatiser si l'enfant passe par une période de régression. Il faut savoir être patient et ne pas le brusquer car cela arrive régulièrement. Quand cet apprentissage est vraiment acquis, l'enfant se sent « grand » et fier de lui.

Apprentissage de l'autonomie

Chez les enfants de moins de 18 mois, nous ne pouvons pas vraiment appeler cela de l'autonomie. C'est surtout une longue période d'apprentissage qui amènera l'enfant à une certaine indépendance.

Durant cette période, il faut éviter de le mettre dans des postures inconfortables et ne pas anticiper certaines positions qu'il ne maîtrise pas encore (assise, debout). Il faut encourager, inciter et valoriser l'enfant à chaque acquisition ou progrès. Lui proposer des activités adaptées à son âge va lui permettre de sentir qu'on s'intéresse à lui et ainsi l'amener à progresser. Il faut le laisser prendre conscience de ce qu'il est capable de faire et à partir de ce moment établir certaines règles.

Il doit se sentir en sécurité physiquement et affectivement. Il sait prendre des initiatives et à ce moment-là, il faut l'aider (ex : lors des repas l'aider avec une deuxième cuillère) afin qu'il progresse dans de bonnes conditions.

Les grands participent aux gestes quotidiens : change, prendre sa serviette, son gant, sa couche, se déshabiller seul...). Tout cela sous le regard de l'adulte afin qu'il se sente en sécurité et rassuré.

Le but est d'arriver progressivement à l'autonomie.

Les activités proposées :

En fonction de l'âge de l'enfant, la relation de groupe prend de plus en plus d'importance.

Pour nous, l'éveil sensoriel permet de développer les capacités de l'enfant, d'éveiller sa curiosité, d'élargir ses connaissances et de créer surprises et découvertes.

Le jeu est un moyen privilégié d'expression de l'enfant, c'est une sorte de langage pour lui, une façon de s'exprimer.

C'est aussi un mode de socialisation essentiel au développement de l'enfant.

Nous distinguons 3 types d'activités ou jeux :

Les jeux libres : Ils sont essentiels au bon développement de l'enfant. Nous lui laissons du temps libre, non dirigé, sans contrainte, car il a besoin de s'exprimer spontanément, à partir de ses besoins intérieurs et selon son propre rythme.

Le jeu libre n'est pas dirigé, il trouve sa fin en lui-même, l'adulte n'attend pas de résultat particulier.

Pour l'enfant c'est une façon d'intégrer ce que le milieu lui apporte, de se libérer des conflits qui l'habitent ou l'angoissent et d'expérimenter des comportements nouveaux, (expériences sensorielles, relation spontanée avec les autres enfants, balbutiement de langage en imitation de l'adulte, imitation des comportements des adultes ou des autres enfants...)

Un adulte est toujours présent et disponible. Il a un rôle de « régulateur » ; il limite les débordements, veille à la sécurité de chacun et à ce que les règles de la collectivité soient respectées.

Il est aussi un repère pour l'enfant qui peut s'adresser à lui en cas de besoin

L'adulte peut participer au jeu s'il est invité, sans s'imposer et sans diriger le jeu mis en place.

Les activités libres : Contrairement aux jeux libres, il s'agit là de proposer aux enfants une activité en tenant compte de leur souhait ou des possibilités du moment : puzzles, images, livres...

L'adulte encadre l'activité mais sans attente d'un résultat particulier. Il accompagne et aide l'enfant si besoin, mais ce dernier mène l'activité à son rythme.

Les activités dirigées : L'adulte propose une activité avec des objectifs adaptés à l'âge et au développement des enfants, un « but » à atteindre, par exemple faire un panier de Pâques, une décoration...

Le cadre est collectif et les enfants ont le choix d'y participer ou non.

Ces activités demandent une préparation.

Pour les grands : nous mettons en place un thème annuel

Cela va permettre d'une part une continuité au niveau des activités et d'autre part de prendre le temps nécessaire pour que ce thème ait un véritable sens auprès des enfants.

Toutefois, nous déclinons différents sous-thèmes selon les périodes de l'année ou les besoins des enfants (et non plus tous les mois). Ces derniers seront choisis après concertation lors des réunions d'équipe.

Pour chaque sous-thème, nous proposons une comptine (elle est affichée à l'entrée du groupe des grands, décorée par les enfants), au moins un coloriage, une histoire (quelque soit le support), des activités manuelles et des activités de sensibilisation.

Activités manuelles et artistiques : Les dessins, peintures, gommettes sont rassemblés et rendus tous les trimestres dans une pochette faite par les enfants. Ainsi les parents peuvent conserver un souvenir des premiers dessins et voir l'évolution de leur enfant.

Quant aux activités artistiques en rapport avec les thèmes proposés, elles sont rendues en fin d'année sous forme d'un « cahier », pour les enfants en accueil régulier.

Activités diverses : Nous profitons dès que possible de la cour ; les enfants peuvent s'aérer, se défouler. Les vélos, cerceaux, ballons sont à disposition.

- Le jardin permet aux enfants d'observer l'évolution des plantes et des couleurs selon le temps et la saison. Les enfants peuvent participer à l'arrosage des plantes.
- La journée est ponctuée par plusieurs temps collectifs comme les comptines et chants, mais aussi des activités d'éveil, d'observation, des histoires etc.

- A travers des activités ludiques, nous essayons de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement et au tri des déchets. Fifi, la poubelle de papier et Gepetto la poubelle des incinérables nous accompagnent dans ce projet.

Auprès des bébés : les activités sont plus individuelles ou plus privilégiées (relations duelles) : berceuses, comptines, chants, éveil musical.

Sorties : Différentes sorties sont proposées (cf. Chap.VI. 3. Sorties à thème)

Les fêtes et rencontres

Ces journées festives sont également destinées à la rencontre des différentes familles. Une fois par an, nous proposons une soirée de rencontre parents-professionnels. Lors de cette soirée, qui se veut conviviale, nous présentons l'association Enfants de la Vallée, la structure, son personnel, le médecin référent, le projet d'établissement et nous répondons aux questions.

Comme mentionné ultérieurement nous organisons des sorties et des activités hors du multi-accueil. Nous invitons les parents à y participer pour encadrer les enfants et partager un moment de convivialité (cf : sorties à thèmes et participation à la vie de la communes)

La fête de fin d'année et la fête d'été auxquelles les parents sont également invités à participer avec un groupe d'enfants :

- aux décorations,
- à la confection de pâtisseries

Et le jour de la fête :

- tenue d'un stand de jeu
- à l'approvisionnement du goûter
- participation à la décoration et au rangement.

Ces journées festives sont également destinées à la rencontre des différentes familles, les grands-parents, les frères et sœurs sont très souvent présents.

Autres moments de rencontre :

- semaine du goût
- carnaval
- saint Nicolas
- spectacles médiathèque
- animations particulières liées à un thème
- activités proposées par les parents (compétences particulières)

Règles et interdits

Afin d'éviter les interdits inutiles et permettre à l'enfant de profiter pleinement de son séjour dans la collectivité, il faut

- veiller à aménager un espace sans danger dans lequel l'enfant va pouvoir bouger en liberté.
- choisir des jeux adaptés afin qu'il puisse faire des expériences multiples par lui-même.

Il existe néanmoins des règles et interdits que nous définissons en équipe. Il est indispensable que ces règles soient nommées afin d'être respectées, cela participe au bon développement de l'enfant. Nous faisons la distinction entre règles et interdits dans notre façon d'intervenir auprès des enfants. Nous définissons également en équipe nos façons de réagir face au non respect des règles et interdits.

LES REGLES : sont les plus nombreuses et concernent essentiellement les apprentissages de la socialisation. Ce sont des règles de vie : respect des autres, respect du matériel, l'hygiène, etc.. mais aussi la transmission des valeurs des adultes.

Pour les professionnels, ces règles sont du domaine de la patience, de la négociation, de la coopération.

Nos réactions vis-à-vis du non-respect des règles : Plusieurs rappels sont souvent utiles afin de permettre l'intégration de celles-ci. Si malgré ces rappels répétés, les difficultés persistent, l'enfant est prié de quitter le jeu.

LES INTERDITS : ne se discutent pas et sont souvent liés à un danger.

Nos réactions vis-à-vis du non-respect des interdits : sont plus catégoriques. Si un premier rappel ne suffit pas, nous exigeons que l'enfant interrompe son activité ou qu'il quitte le groupe. Selon son état d'énervement, nous lui demandons d'aller se calmer. La tension redescendue, une explication pourra être nécessaire en tête à tête enfant/adulte.

DANS LES SITUATIONS PARTICULIEREMENT PROBLEMATIQUES : Comme l'agressivité récurrente, les comportements difficiles à gérer, le refus constant de respecter les règles etc...

- Nous envisageons, dans un premier temps, un entretien avec les parents afin de les informer des problèmes rencontrés. Nous essayons de trouver des solutions en collaboration avec eux.

- Si la situation n'évolue pas favorablement, une intervention extérieure peut être envisagée : médecin référent du multi-accueil, médecin traitant, médecin de PMI, psychologue, pédopsychiatre.

- Si la prise en charge en multi-accueil est jugée inappropriée par les instances médicales, le relais peut être pris par des professionnels plus spécialisés.

Prise en charge d'un enfant en situation de handicap

Le handicap concerne une atteinte à l'intégrité du corps ou de l'esprit ou des deux, qui a des effets invalidants sur l'autonomie et l'adaptation sociale de l'enfant.

Pour accueillir un enfant porteur de handicap, il nous faut d'abord éviter tout jugement et lui offrir les conditions d'un accueil chaleureux et attentif.

Nous accueillons l'enfant dans sa différence, mais aussi dans la ressemblance ; il nous faut le rencontrer dans ce qu'il est en tant qu'individu, et non dans son handicap, ceci afin de l'aider à se construire une identité propre qui n'est pas son handicap.

Pour l'intérêt de son intégration au sein du groupe, nous veillons à préserver sa place avec les autres pendant les moments de la vie quotidienne (chants, repas, activités collectives...), tout en préservant une prise en charge individualisée et en adéquation avec ses besoins. Bien que la crèche soit un lieu de vie, de stimulation et d'éveil et non un lieu de soins, il nous semble important de pouvoir aménager au mieux l'accueil d'un enfant porteur de handicap ; à savoir mettre en place les mesures de sécurité nécessaires, apprendre les gestes pratiques et avoir ou adapter le matériel spécifique nécessaire ; par exemple adapter une petite chaise (conforme au bon maintien de l'enfant) qui lui permettrait d'être à la même hauteur que ses camarades et ainsi participer aux repas et goûters comme les autres.

Accueillir l'enfant, c'est aussi accueillir ses parents, les accompagner dans leur difficulté à se séparer de l'enfant, dans le détachement qui doit se produire de façon progressive pour qu'ils acceptent de confier leur enfant à d'autres personnes.

Il s'agit aussi d'instaurer un dialogue régulier afin de mieux connaître l'enfant pour l'aider à se réaliser dans les activités qui lui sont présentées.

Concrètement, une professionnelle sera référente, malgré l'intervention d'autres membres du personnel ; elle aura la charge du suivi de l'enfant, des relations privilégiées avec la famille, les organismes référents et le médecin.

Il nous semble important de pouvoir travailler avec les différents professionnels qui entourent l'enfant, (au sein de l'équipe d'une part, et éducateurs de centre spécialisé où l'enfant serait accueilli, pédiatre etc....) et de partager notre connaissance et notre réflexion à propos de l'enfant, afin de mieux le connaître, mieux repérer ses besoins et ainsi d'assurer une continuité dans les prises en charge et d'adapter au mieux notre façon de faire.

D'autre part, si besoin est, nous sommes prêts à accompagner les autres enfants et leurs parents dans la compréhension du handicap et les rassurer sur d'éventuelles représentations qu'ils pourraient avoir.

Malgré tout, le handicap devra rester compatible avec les contraintes de la collectivité, l'effectif du personnel être suffisant et l'avis du pédiatre de la crèche favorable.

IV. COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

*« Accueillir l'enfant à l'âge de sa grande dépendance à l'adulte, c'est accueillir ses parents »,
Myriam DAVID*

Notre souhait est de travailler en collaboration avec les parents, de les soutenir, de les valoriser dans leur rôle éducatif et d'établir un climat de confiance.

Dans ce but, nous privilégions, dès la première entrevue, la discussion, la visite des lieux. Nous expliquons également nos valeurs dans la prise en charge de l'enfant et de sa famille.

Nous voulons assurer à chaque enfant une place unique et le reconnaître en tant qu'individu dans un groupe, en tenant compte de son contexte familial.

Pour cela, plusieurs points nous semblent essentiels :

Le respect

Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant.

Nous n'émettons pas de jugement quant à leurs pratiques si elles diffèrent des nôtres.

Certains principes sont appliqués au sein du multi-accueil en tant que ligne de conduite de l'institution. Nous les expliquons aux parents, et c'est l'explication de nos méthodes qui permet l'échange et qu'une relation de confiance se construise

De plus, les différentes pratiques ne s'opposent pas toujours, parfois elles se complètent

Dans tous les cas, c'est le bien-être de l'enfant qui est recherché.

Nous demandons aux parents de respecter les règles d'hygiène de la structure, le travail du personnel et l'intimité des enfants

L'échange

En accueillant l'enfant, nous nous inscrivons dans un processus de « complémentarité éducative ».

Il nous semble donc important de partager avec les parents nos méthodes éducatives, le pourquoi de notre façon de faire, de parler, afin que les parents puissent, s'ils le souhaitent, s'appuyer sur nos pratiques.

De plus, la collaboration parent/professionnel va permettre à l'enfant de se sentir plus en confiance au sein du multi-accueil.

L'écoute

Elle est indispensable car le parent a besoin d'être entendu.

Les temps d'accueil (arrivée/départ) permettent aux parents d'échanger avec le professionnel, de faire part, en plus des transmissions journalières, de différents événements concernant l'enfant, d'éventuels questionnements ou inquiétudes.

Pour que le parent puisse déposer son enfant et repartir serein, il nous semble important d'être disponibles et à l'écoute.

S'ils en ressentent le besoin, les parents peuvent prendre rendez-vous avec le responsable.

La transparence

Les événements concernant la vie de l'enfant doivent être transmis à ses parents. Nous leur faisons part du déroulement de la journée, des progrès de l'enfant, de son comportement au sein du groupe et ses relations avec les autres enfants etc.

Aussi, les parents ont accès aux différents lieux de vie des enfants (salle de jeux, salle de change, salle de sieste).

La discrétion

Nous ne divulguons rien des informations concernant les enfants en dehors de la structure, nous sommes soumis au secret professionnel.

Au sein de l'établissement, nous restons aussi discrets, que ce soit par rapport aux autres parents comme aux enfants.

La place des parents dans la structure

Les parents ont la possibilité de téléphoner au courant de la journée pour prendre des nouvelles de leur enfant.

Nous acceptons avec plaisir la participation des parents lors des sorties ou des fêtes.

De même s'ils ont une compétence qu'ils souhaitent partager lors d'une activité avec les enfants.

Différents supports sont mis en place pour favoriser la communication avec les parents (cf. les outils de communication).

V. LE TRAVAIL EN EQUIPE

Notre travail en équipe est basé sur le respect de valeurs communes. Ceci nous permet de travailler en toute cohérence, d'établir une relation de confiance entre nous, les parents et les enfants. Nous avons régulièrement des réunions de mise au point et des discussions sur divers sujets.

Tout ceci nous permet d'avoir la même approche pédagogique.

Rôle et fonction de chaque membre du personnel

Mettre nos compétences professionnelles au service de l'enfant pour qu'il puisse découvrir et développer ses capacités.

Veiller à son bien-être ainsi qu'à son éveil font partie de nos priorités.

Le responsable

Il s'occupe de l'organisation de la structure dans le cadre du règlement intérieur (planning du personnel et des usagers), de l'accueil des parents mais aussi du lien avec l'extérieur ainsi que les formations du personnel. A boucle D'or, le responsable est éducateur de jeunes enfants.

L'infirmière

Elle organise la mise en place des protocoles de soins, d'hygiène et de sécurité. Elle suit le développement des enfants et participe au dépistage de troubles divers. Elle assure l'hygiène et l'équilibre alimentaire, et gère la pharmacie.

Elle a également un rôle de conseil auprès des usagers.

L'éducatrice de jeunes enfants

Elle s'occupe de la préparation, de l'organisation, de l'animation et du suivi des activités proposées aux enfants (thème du mois, fêtes, ...). Elle accompagne aussi les enfants tout au long de la journée : accueil, prise en charge, alimentation et participe aux soins. A Boucle d'Or, l'éducatrice de jeunes enfants est co-responsable ; elle prend part au fonctionnement du multi-accueil (au niveau administratif) en tandem avec le responsable.

Elle est garante du développement harmonieux de l'enfant. Elle a aussi un rôle d'écoute, d'échange et de conseil auprès des parents.

L'auxiliaire de puériculture

Il contribue à la prise en charge individuelle ou en groupe de l'enfant. Il répond à ses besoins quotidiens, par la présence, les soins d'hygiène, et de nursing (changes, repas, soins divers). Il participe également aux activités d'éveil. Il a aussi un rôle de conseil auprès des parents.

Certificat d'Aptitude Professionnelle à la petite enfance (CAP) et Animatrice petite enfance

Elle a les mêmes missions que l'auxiliaire de puériculture, mis à part ce qui touche aux soins médicaux pour lesquels elle doit en référer à l'infirmière ou à l'auxiliaire.

L'agent d'entretien

Elle s'occupe de l'entretien des locaux, du matériel et du linge de la crèche.

Dans une structure comme la notre, il est demandé au personnel d'être polyvalent. En effet, en fonction des besoins du moment, le travail peut être réparti entre les membres de l'équipe.

Organisation de notre travail en équipe

Nous fonctionnons avec divers horaires qui nous permettent un roulement entre le secteur des grands et le secteur des bébés.

Responsable et co-responsable sont présents à l'ouverture et à la fermeture, en alternance.

Quant aux autres membres du personnel, ils se partagent 7 horaires différents par roulement.

Les charges de travail sont attribuées suivant les horaires ce qui nous permet d'avoir une organisation efficace.

Un planning d'entretien permet le suivi du nettoyage du mobilier, des jouets, les changements de draps des enfants.

Un tableau de présence est situé à l'entrée afin de permettre aux parents de prendre connaissance des professionnels qui interviennent tout au long de la journée auprès de leur enfant.

L'équipe est toujours partante pour accueillir des stagiaires, en particulier s'il s'agit de futurs professionnels de la petite enfance. Ceux-ci commencent par une période d'observation et de prise de contact avec les enfants, l'équipe, les parents. Outre le responsable et la co-responsable, ils sont encadrés par un membre de l'équipe ayant la même formation (stagiaire éducatrice avec l'éducatrice...). Les stagiaires, comme tous les professionnels, sont soumis au secret professionnel. Ils signent tous les protocoles en vigueur dans la structure. Au bout de quelques temps, nous leur confions certaines tâches : un change, encadrement d'une activité manuelle, un repas...

A tout moment, nous restons disponibles pour répondre à leurs attentes et à la fin du stage, une évaluation est faite en leur présence.

Outils de transmission

Nous avons à notre disposition divers outils de travail qui nous permettent de recueillir le plus d'informations possibles sur l'enfant afin que sa journée se déroule bien. Tous ces

renseignements permettront à l'équipe d'ajuster ses interventions et de prendre le relais de façon cohérente.

La feuille de transmissions journalières : Elle est essentielle parce qu'elle contient tous les renseignements donnés par les parents lors de l'accueil du matin (heure de lever, du change, du repas, l'heure d'arrivée et de départ).

Nous la complétons tout au long de la journée afin de pouvoir, au moment du départ des enfants, détailler aux parents les moments les plus importants.

Le cahier de transmissions : C'est un cahier journalier qui ne concerne que les membres de l'équipe. Il contient des informations personnelles relatives à l'enfant. Ce cahier reste confidentiel (secret professionnel).

Le livret d'identité : Pour les enfants accueillis de manière régulière (à partir de trois jours par semaine), un cahier retraçant les moments forts passés au sein du multi-accueil est constitué. Il suit l'enfant durant tout son temps d'accueil dans la structure et est remis aux parents lors du départ définitif.

Le planning des activités : Nous avons un thème annuel qui sera développé chaque mois en fonction du calendrier (fêtes, saisons, évènements particuliers...). Cet outil nous permet d'organiser nos activités et sorties.

Le planning de l'entretien du matériel et des jeux : Il y en a un dans chaque secteur, ce qui permet le suivi du nettoyage du mobilier, des jouets et le changement des draps des enfants.

Un tableau d'affichage à l'entrée informe les parents:

- des numéros de téléphone utiles,
- des extraits du règlement importants,
- de l'actualité (spectacles, bourses,...)
- des informations pour des conférences sur divers thèmes concernant l'éducation
- des coordonnées du représentant des usagers (il représente les parents lors de l'Assemblée Générale de l'association)

Une partie de ce tableau leur est réservé pour leurs propres affichages.

Un autre tableau également situé dans l'entrée les renseigne sur les menus de la semaine.

Réunions d'équipe et formations

Nous avons mis en place une réunion d'équipe mensuelle afin d'échanger les points de vue de chacune concernant la pratique professionnelle. Nous discutons aussi de tout ce qui touche à l'organisation du travail (horaires, répartition des tâches). Lors de ces réunions, nous mettons en place l'organisation des évènements particuliers tels que les fêtes.

Les formations collectives nous permettent d'approfondir nos connaissances en collaboration avec des intervenants extérieurs au multi-accueil : remise à niveau des gestes de secours, exercices d'évacuation, analyse des pratiques avec un psychologue.

Les formations individuelles sont là pour nous aider à acquérir ou approfondir nos connaissances professionnelles. Un bilan est ensuite établi au sein de l'équipe.

VI. LA PLACE DU MULTI-ACCUEIL « BOUCLE D'OR » DANS SON ENVIRONNEMENT

Relations avec les multi-accueils de l'association « Enfants de la vallée »

L'association « Enfants de la Vallée » comprend quatre multi-accueils et un relais assistante maternelle.

L'équipe de Boucle d'or est ouverte à une collaboration entre les structures et un enrichissement éducatif et pédagogique à partir d'un partage d'expériences. Cela est de nature à développer le sentiment d'appartenance à l'association et déployer des possibilités de mutualisation (prêt de matériel pour l'organisation d'un projet ponctuel ou un événement). Cela permettra également d'accompagner positivement les changements inhérents à l'évolution des structures ou tout simplement de faciliter d'éventuels remplacements ou mutation dans une autre structure (clause de mobilité).

Sorties à thème et participation à la vie de la commune

Kaysersberg possède une médiathèque. Nous nous y rendons régulièrement avec un groupe d'enfants d'âges différents, plus ou moins nombreux en fonction des disponibilités du personnel.

Ces visites nous permettent d'élargir notre éventail de livres, de cassettes audio et de disques. Nos choix se portent sur des thèmes définis (thème du mois, de la fête, saisons, etc....) ou selon l'envie des enfants. Autre intérêt : familiariser les enfants à ce type d'établissement et leur donner envie de les fréquenter dans l'avenir.

Des spectacles sont également organisés par la médiathèque et nous y participons s'ils sont adaptés à l'âge des enfants qui fréquentent le multi-accueil.

Le lundi matin, le marché hebdomadaire nous permet de faire découvrir aux enfants des odeurs, des saveurs, des couleurs variées dans une ambiance conviviale.

Selon le thème du moment, nous sommes amenés à faire des rencontres avec les artisans locaux (fleuriste, boulanger, coiffeur, ...), les ateliers municipaux (espaces verts).

Nous sommes également à proximité de plusieurs squares. Ceci nous permet d'élargir nos activités : balançoires, bacs à sable et autres jeux d'extérieur.

Un environnement exceptionnel nous permet de faire des promenades en toutes saisons : montées au château, ballades dans les vignes, visites aux cigognes ou aux chevaux, sorties en ville, découvertes des expositions et du marché de Noël.

Relation avec le centre médico-social

En collaboration avec les travailleurs sociaux, nous prenons en charge de jeunes enfants issus de familles en difficulté. Nous contribuons ainsi à favoriser leur éveil, à leur donner des repères, tout en maintenant le lien parents-enfant.

Les enfants sont pris en charge régulièrement (quelques heures à quelques jours par semaine) afin que des liens puissent se créer entre enfant-personnel et parents et qu'un suivi puisse s'élaborer. Un projet est établi en fonction de la situation et une collaboration avec les travailleurs sociaux et la direction, puis il est contractualisé.

Les difficultés peuvent toucher l'enfant : problème de socialisation, de relation, de développement psychomoteur, d'un handicap ou simplement nécessité d'une observation hors du cadre familial.

Elles peuvent aussi toucher les parents : handicap physique ou mental, carence éducative, problèmes conjugaux. Le placement peut être temporaire pour faire face à une difficulté momentanée des parents.

Nous restons en contact constant avec les travailleurs sociaux, chacun faisant part à l'autre de l'évolution de la situation. Des bilans sont établis en cours et en fin de contrat afin de déterminer si l'action doit être ou non reconduite.

Les enfants sont pris en charge dans les groupes et une admission progressive est effectuée. En cas de placement d'urgence, le respect des rythmes et des repères de l'enfant est primordial. Nous interrogeons les parents afin d'établir une journée type. La collaboration des parents est, dans tous les cas, indispensable. Leur rôle de parent est respecté et mis en valeur.

Projets pour les prochaines années

- Nous aimerions proposer comme thème annuel « Les enfants du monde », projet culturel qui permettrait aux enfants de découvrir d'autres cultures, de nouvelles traditions, une autre ouverture sur le monde qui les entoure...

Ce thème sera aussi l'occasion d'introduire un autre projet qui est celui d'un partenariat :

- Souvent des parents nous proposent des jouets ou habits dont les enfants ne se servent plus ; nous en gardons quelques-uns qui peuvent être utiles pour le multi- accueil. Cependant, il nous semble intéressant d'en faire profiter ceux qui en auraient vraiment besoin.

C'est pourquoi nous avons l'intention de mettre en place une sorte de « correspondance » avec une structure dans le « besoin », tel qu'un orphelinat ou une crèche issus d'un milieu défavorisé, en France ou ailleurs.

Il s'agirait donc de faire un ou deux envois de jouets, de vêtements dans l'année (en fonction du matériel et des moyens que nous avons), et surtout de faire participer les enfants ; c'est à dire leur parler du projet, échanger des photos, des nouvelles.... (et évidemment en parler aux parents, sans qui rien ne peut être mis en place !)

Le partenariat serait d'une durée de 2 ans environ, ce qui nous permettrait d'en faire profiter des enfants d'une autre structure par la suite.

- Il nous semblerait intéressant de pouvoir proposer aux parents et aux enfants un petit déjeuner commun pris à la crèche, à raison d'une fois par trimestre environ. Cela permettrait aux parents de se rencontrer dans un environnement convivial, d'échanger entre eux ou avec les professionnels. De plus, ce serait l'occasion pour eux d'investir de manière moins formelle le lieu de vie des enfants.

- Nous avons l'intention de mettre en place plus régulièrement des activités telles que chasse au trésor, jeu de piste, promenade avec pique-nique. Elles nécessitent une préparation plus intense et une organisation minutieuse, et gardent un caractère exceptionnel pour les enfants.
- Un parcours tactile pourrait être mis en place : les enfants marcheraient sur différentes textures.
- Nous prévoyons de reprendre dès que possible un partenariat avec le relais d'assistantes maternelles. Tout comme nous l'avons déjà fait il y a quelques années, nous rencontrerions des assistantes maternelles avec les enfants dont elles s'occupent, pour partager ensemble des activités (souvent aux alentours des fêtes).

CONCLUSION

Notre projet d'établissement a pour but de nous soutenir dans l'accueil des enfants et de leur famille. Il nous permet d'être cohérents dans notre travail d'équipe en adoptant une ligne de conduite réfléchie par tout le monde.

C'est également un outil de travail qui devra être revu régulièrement, en fonction de l'évolution de notre pratique.

Quels que soient les changements qui apparaîtront dans notre travail, l'adaptation se fera mais notre priorité restera l'enfant, sa sécurité et son bien-être.